



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**BUREAU DE DÉVELOPPEMENT
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

**Document 021-F
9 octobre 2006
Original: français**

5^{ÈME} REUNION SUR LES INDICATEURS DES TELECOMMUNICATIONS/TIC MONDIALES, GENEVE, 11-13 OCTOBRE 2006

ORIGINE: ARTP, Sénégal

TITRE: Contribution de l'ARTP du Sénégal





Sommaire

- I. Le processus de collecte des indicateurs**
- II. Le recueil et la diffusion des indicateurs**
- III. L'impact des télécommunications dans l'économie nationale**

REUNION DE L'UIT SUR LES INDICATEURS DE TELECOMMUNICATIONS/TIC
CONTRIBUTION DU SENEGAL

3



Contexte général

- Dec. 2001 : adoption d'un nouveau Code des télécommunications qui crée l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- L'ART est entre autres chargée de doter le secteur des télécommunications d'un cadre réglementaire transparent et efficace favorisant une concurrence saine et loyale au bénéfice des utilisateurs des réseaux et services de télécommunications ;
- A cette fin, les dispositions de l'article 44 du code autorisent l'ART à recueillir les données et mener toutes actions d'informations sur le secteur des télécommunications ;
- 2002 et 2003 : difficultés pour l'ART de mettre à la disposition des autorités et du grand public une information riche, variée et pertinente sur le secteur des télécommunications.

REUNION DE L'UIT SUR LES INDICATEURS DE TELECOMMUNICATIONS/TIC
CONTRIBUTION DU SENEGAL

4



2004 : lancement du processus de collecte et de diffusion d'informations par la réalisation d'une étude « État des lieux du secteur des télécommunications au Sénégal ».

Trois objectifs majeurs sont recherchés



- ✚ Permettre à l'ARTP de pouvoir communiquer sur la situation actuelle du marché et les perspectives d'évolution du secteur;
- ✚ Collecte et organisation des statistiques des années 2000-2003 pour les marchés de la téléphonie fixe, de la téléphonie mobile et de l'Internet;
- ✚ Aider l'ARTP à concevoir un Observatoire des marchés.

REUNION DE L'UIT SUR LES INDICATEURS DE TELECOMMUNICATIONS/TIC
CONTRIBUTION DU SENEGAL

5



Cet Observatoire des marchés se veut un référent permettant de juger de l'évolution des marchés et notamment de l'impact du développement de la concurrence et de l'efficacité des règles en vigueur.

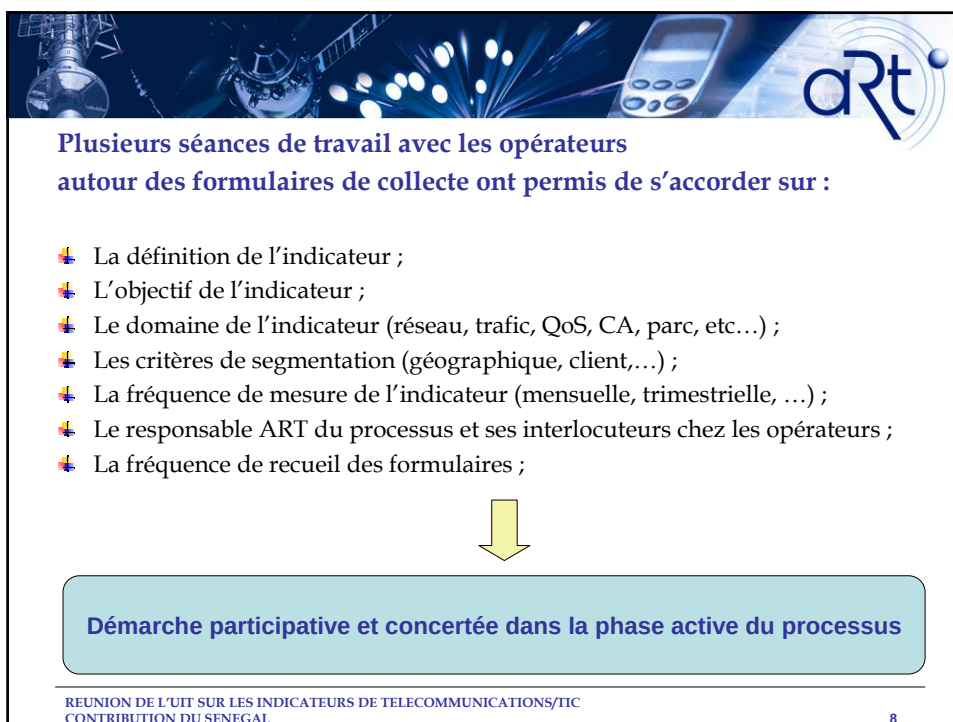
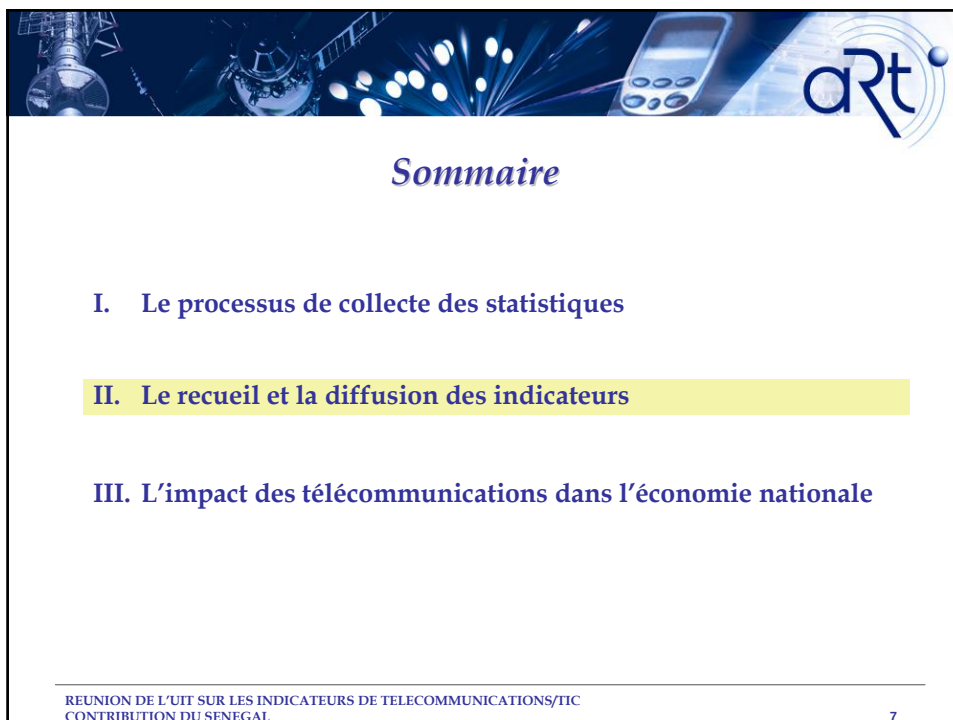


- Objectif : fournir un État des lieux du marché et des perspectives d'évolution
- Base de travail : liste des indicateurs de l'UIT; OCDE, Scan ICT;
- Principe d'organisation : définir, collecter et suivre des indicateurs jugés pertinents pour un meilleur suivi du secteur

A cet effet, deux formulaires sont élaborés pour suivre l'évolution de chaque marché

REUNION DE L'UIT SUR LES INDICATEURS DE TELECOMMUNICATIONS/TIC
CONTRIBUTION DU SENEGAL

6





Fréquence de recueil des indicateurs

2 niveaux de recueil des indicateurs sont distingués :

1. Trimestriel pour les données suivies à un rythme mensuel ;
2. Semestriel ou annuel pour les données suivies à un rythme semestriel

REUNION DE L'UIT SUR LES INDICATEURS DE TELECOMMUNICATIONS/TIC
CONTRIBUTION DU SENEGAL

9



Un formulaire trimestriel qui organise les indicateurs mensuels : il permet de suivre l'évolution parfois très rapide des marchés et fournit l'outil statistique pour juger le fonctionnement d'un marché

↓

Le formulaire trimestriel permet de suivre :

-  les indicateurs relatifs au parc client ;
-  les indicateurs relatifs au trafic ;
-  les indicateurs relatifs à la qualité de service.

REUNION DE L'UIT SUR LES INDICATEURS DE TELECOMMUNICATIONS/TIC
CONTRIBUTION DU SENEGAL

10



Un formulaire semestriel qui organise les indicateurs semestriels : il vise davantage à mesurer l'évolution globale du secteur et son rôle dans l'économie nationale

↓

Le formulaire semestriel permet de suivre :

- ✚ les indicateurs relatifs à la configuration des réseaux ;
- ✚ les indicateurs relatifs au chiffre d'affaires ;
- ✚ les indicateurs relatifs à l'investissement et à l'emploi.

Par contre, les tarifs sont suivis en temps réel par l'ARTP qui tient à jour une base de données tarifaires.

REUNION DE L'UIT SUR LES INDICATEURS DE TELECOMMUNICATIONS/TIC
CONTRIBUTION DU SENEGAL

11



Diffusion des indicateurs

Principe : l'ART publie les données non segmentées et agrégées de façon à ne pas rendre transparente pour chaque opérateur les données de son concurrent et ne pas pénaliser ainsi le jeu de la concurrence.

Organisation : 4 niveaux de diffusion sont retenus

1. diffusion publique sur le site web de l'ART depuis le sous-portail « Observatoire des marchés » : mise à jour des données tous les trimestres ;
2. diffusion interne ART suivant la demande (rapport d'activités, note d'information, présentation externe d'un agent, ...)

REUNION DE L'UIT SUR LES INDICATEURS DE TELECOMMUNICATIONS/TIC
CONTRIBUTION DU SENEGAL

12



Diffusion des indicateurs (suite)

2. diffusion interne ART suivant la demande (rapport d'activités, note d'information, présentation externe d'un agent, ...)
3. Diffusion restreinte des données segmentées finement limitée au service responsable du recueil et du traitement, à la Direction de l'ARTP
4. Publication d'un rapport annuel « État des lieux du secteur des télécommunications au Sénégal ».

REUNION DE L'UIT SUR LES INDICATEURS DE TELECOMMUNICATIONS/TIC
CONTRIBUTION DU SENEGAL

13



Sommaire

- I. Le processus de collecte des statistiques
- II. Le recueil et la diffusion des indicateurs
- III. L'impact des télécommunications dans l'économie nationale

REUNION DE L'UIT SUR LES INDICATEURS DE TELECOMMUNICATIONS/TIC
CONTRIBUTION DU SENEGAL

14



Principaux acteurs du secteur des télécommunications

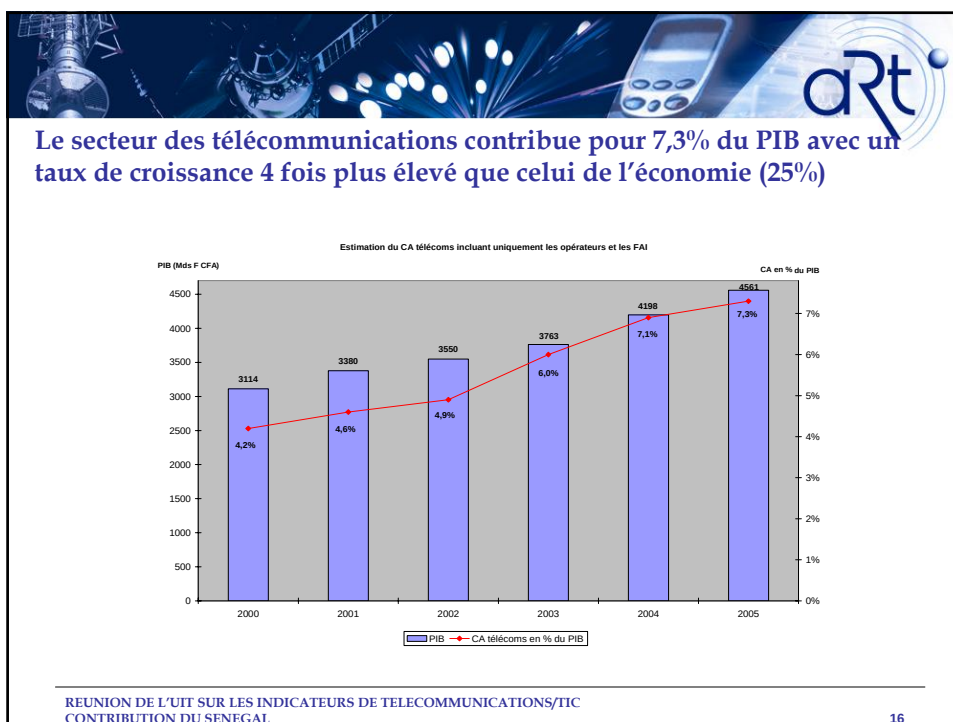
Le marché s'articule autour de trois opérateurs et de nombreuses PME dynamiques :

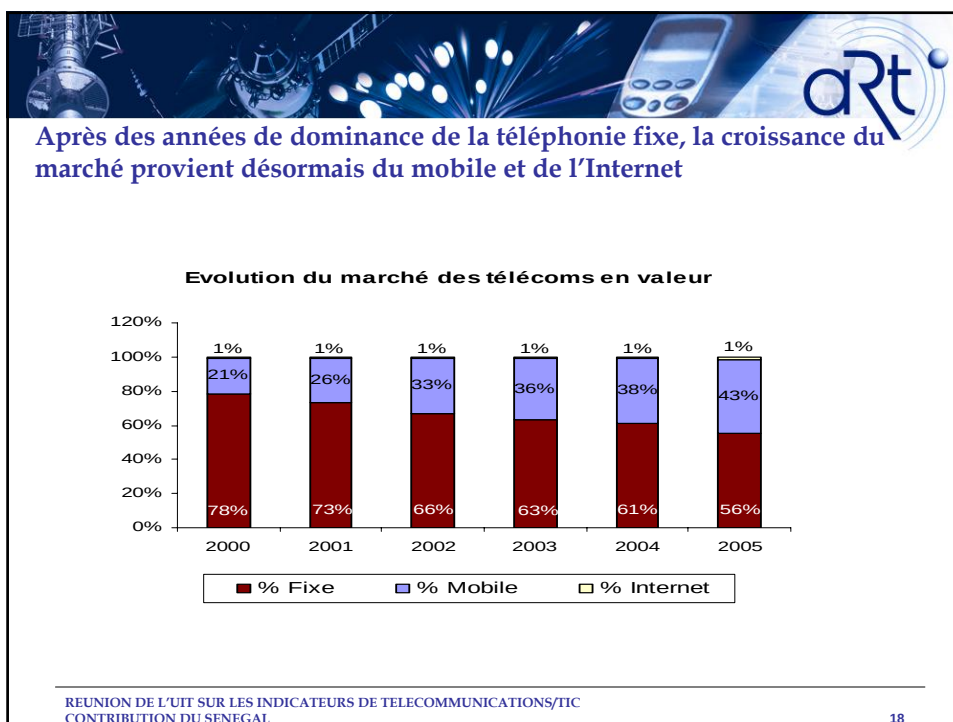
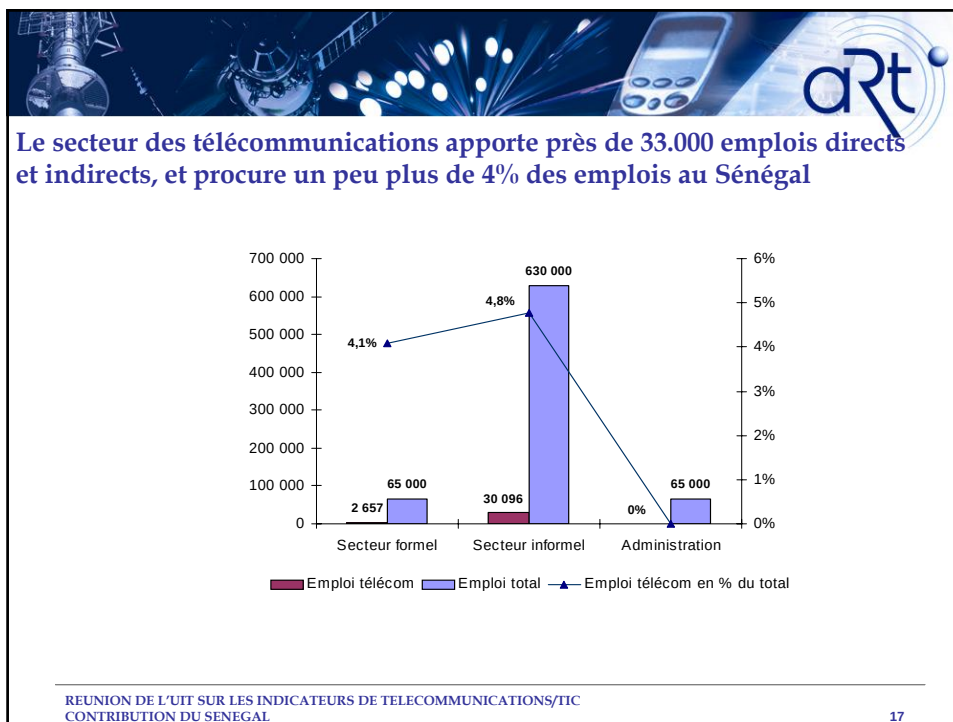
- 1 opérateur de téléphonie fixe ;
- 2 opérateurs de téléphonie mobile en situation de concurrence réglementée ;
- des FAI essentiellement orientés vers la fourniture de services ADSL ;
- plusieurs fournisseurs de services à valeur ajoutée en situation de forte concurrence.

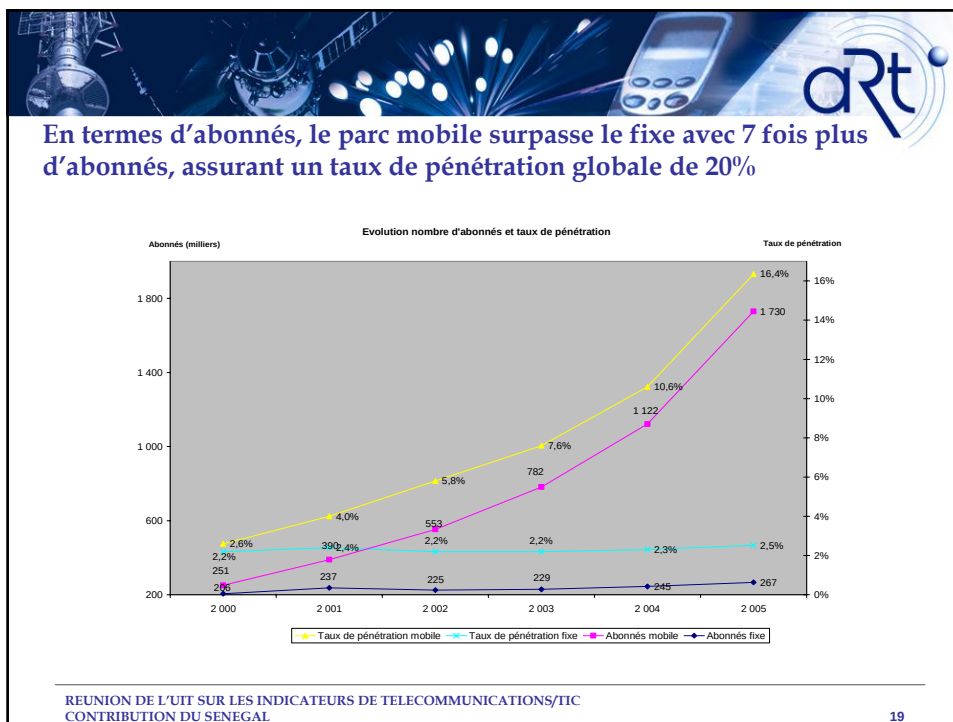
Un processus d'attribution d'une nouvelle licence globale de télécommunications est en cours. L'objectif recherché est de poursuivre la libéralisation et de ce fait, accroître la concurrence dans le secteur.

REUNION DE L'UIT SUR LES INDICATEURS DE TELECOMMUNICATIONS/TIC
CONTRIBUTION DU SENEGAL

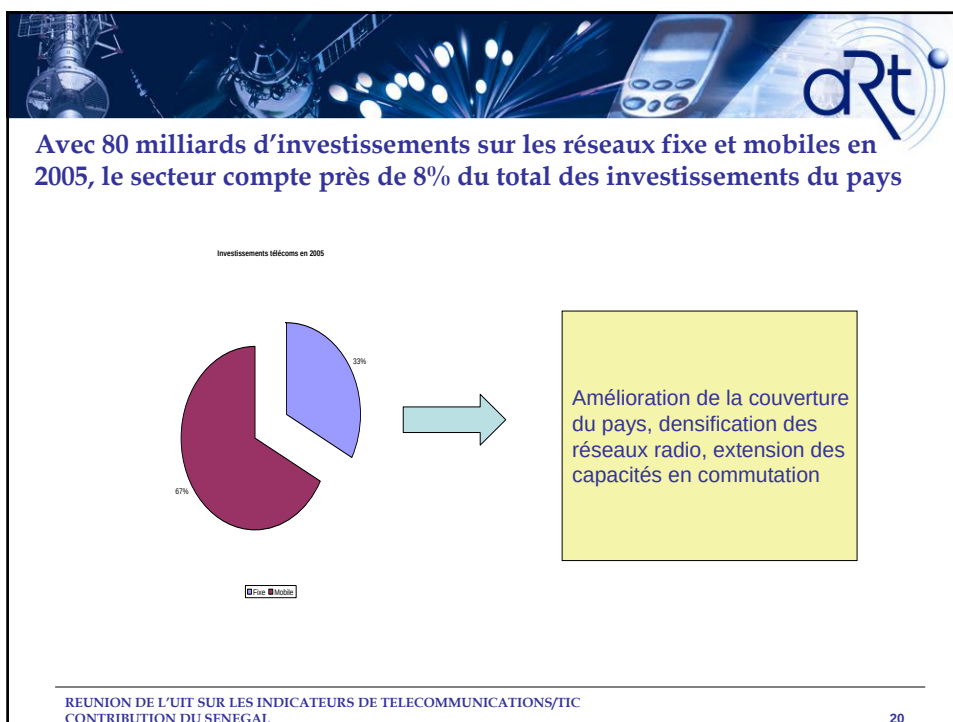
15







19



20



Dernières statistiques disponibles (30 juin 2006)

Téléphonie fixe : 272.954 lignes
Téléphonie mobile : 2.220.444 abonnés
Internet : 24.052 abonnés dont 22.281 ADSL
Bande passante Internet : 1,24 Gbps en 2005

REUNION DE L'UIT SUR LES INDICATEURS DE TELECOMMUNICATIONS/TIC
CONTRIBUTION DU SENEGAL

21



*Je vous remercie de
votre attention*

REUNION DE L'UIT SUR LES INDICATEURS DE TELECOMMUNICATIONS/TIC
CONTRIBUTION DU SENEGAL

22